

Déclinaison simplifiée du Plan national d'actions Loutre en Pays de la Loire 2012 - 2015

2^e comité de pilotage

Nantes – jeudi 18 décembre 2014



ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

1. Bilan global 2013 et 2014

Les actions prioritaires de la déclinaison régionale

7 actions de priorité 1

10 actions de priorité 2

5 actions de priorité 3 ; 4 actions non prioritaire

Actions de priorité 1

Action 31 : *Animer la déclinaison régionale*

2013 : animation « **difficile** » (due au retard de l'arrêté de subvention)

Essentiel du travail a été consacré à la construction du **programme d'actions régionales** et **comité de pilotage** de janvier

2014 : 2 actions principales : animation du **programme d'actions régionales** et **réseau** pour la valorisation des **cadavres** de Loutre

Convention **Havre de paix**, bilan 2014, comité de pilotage, etc.



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 1 : carte de répartition de la Loutre en PDL

Prospections aléatoires dans le cadre d'atlas (Maine-et-Loire, Vendée et Loire-Atlantique)

Suivi **population mayennaise**

Prospections **vallée du Narais** (Sarthe), **Erdre amont** et **Nord-Est du Maine-et-Loire**

Prospections par les **SD de l'ONCFS**

Suivi sur **l'agglomération nantaise**

Publication d'un rapport concernant la Loutre dans les **zones humides du PNR de Brière** (Ouest'am, 2013*)

Suivis des **bassins versants concernés par le programme d'actions régionales** : le Layon, la Moine, l'amont de l'Erdre, l'amont du Don, l'Huisne, l'amont de la Sarthe et le Sarthon en Sarthe, l'Ernée, l'aval de la Mayenne, la Vègre et l'amont de la Sèvre Nantaise en Vendée



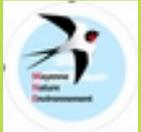
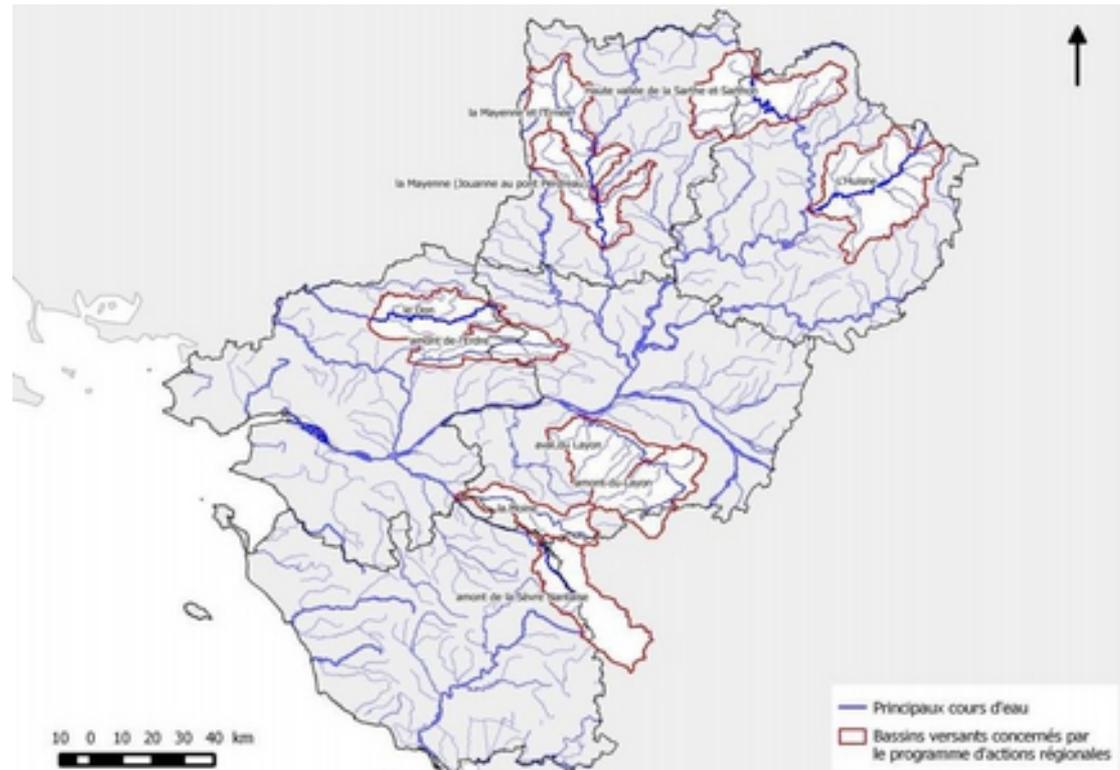
*Connexions loutrologiques entre le bassin du Brivet et les grandes zones humides voisines : étude préliminaire 2010 – 2011

1. Bilan global 2013 et 2014

Action 2 : *présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation*

2013 : étude dans la **vallée de l'Huisne**

2014 : suivis des **bassins versants concernés par le programme d'actions régionales** : le Layon, la Moine, l'amont de l'Erdre, l'amont du Don, l'Huisne, l'amont de la Sarthe et le Sarthon en Sarthe, l'Ernée, l'aval de la Mayenne, la Vègre et l'amont de la Sèvre Nantaise en Vendée



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 14 : *mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre*

Identifier et hiérarchiser les corridors selon les enjeux

Définir un **programme d'actions**

Intégration des résultats aux SRCE, SCOT, PLU, etc.

RAS : dépend des résultats d'une étude nationale toujours en cours (action 6)

Action 17 : *réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules*

Centralisation de l'information (mortalité) : en cours

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires : carte des points en noirs en 44 et 85 et nombreuses expertises : dans le cadre du prog. actions régionales, étude Brière, routes de la Dir'Ouest (Mayenne, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique), Nantes métropoles

Aménagement d'ouvrages : 1 aménagement en 2013 sur un pont du CG53



Aménagement sur l'Aron



(avant travaux)



(après travaux)



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 14 : *mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre*

Identifier et hiérarchiser les corridors selon les enjeux

Définir un **programme d'actions**

Intégration des résultats aux SRCE, SCOT, PLU, etc.

RAS : dépend des résultats d'une étude nationale toujours en cours (action 6)

Action 17 : *réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules*

Centralisation de l'information (mortalité) : en cours

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires : carte des points en noirs en 44 et 85 et nombreuses expertises: dans le cadre du prog. actions régionales, étude Brière, routes de la Dir'Ouest (Mayenne, Maine-et-Loire et Loire-Atlantique), Nantes métropoles

Aménagement d'ouvrages : un aménagement en 2013 sur un pont du CG53

Formation/sensibilisation : formation à l'expertise d'ouvrages pour les naturalistes ; formation sensibilisation des agents Dir'Ouest en 53, 44 et 49 ;



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 27 : *Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires*

Informations des acteurs et formations **naturalistes**

Information des acteurs : COPIL et Bilan annuel

Pas de formation organisée et coordonnée à l'échelle régionale

« formations informelles » dans le cadre des atlas départementaux ?

Cf. action 17 pour formations gestionnaires

Action 29 : *Favoriser l'existence du groupe Loutre en PDL*

Groupe informel représenté par Alain Texier (LNV) et Didier Montfort (SFPEM44)

Participation à la **réunion annuelle** des coordinateurs à l'échelle nationale

Échanges avec l'animation du plan



1. Bilan global 2013 et 2014

Actions de priorité 2

Action 12 : *Consolider le réseau de sites protégés et gérés pour la Loutre*

État des lieux, identification de sites, créations d'espaces protégés, etc.

RAS pour 2013 et 2014

SCAP : espèce prioritaire de niveau 2

PNR MP 2012 : Identification d'un réseau de sites en Marais poitevin

Action 13 : *Transmettre les documents visant à améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impacts ou d'incidences*

Doc groupe UICN : cahier des charges études d'impact

Guide technique et document sur la réglementation et les procédures de dérogations

Prévus pour 2015



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 18 : *Éviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche*

RAS

Action 19 : *Éviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse*

Participation de nombreuses structures aux **arrêtés départementaux** relatifs au piégeage à proximité des cours d'eau

Pas d'actions de sensibilisation des acteurs de la chasse

Action 20 : *Créer des havres de paix dans les PDL*

1 havre de paix créé en Loire-Atlantique en 2013

Signature d'une convention Coordination régionale LPO Pays de la Loire/SFEPM



1. Bilan global 2013 et 2014

Action 21 : *Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe*

État des lieux des outils et animations existants ; faire le lien avec acteurs EEDD

RAS

Action 25 : *Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole*

Informier/sensibiliser les acteurs (pêcheurs, collectivités, techniciens de rivières, etc.)

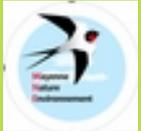
RAS

Action 26 : *Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres*

Mise en place du réseau en 2014 / application du niveau 1 du protocole SFEPM

Action 28 : *Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique en Pays de la Loire*

Existe de manière informelle par le biais de structures locales compétentes



1. Bilan global 2013 et 2014

Actions de priorité 1

Action	Non débutée	En cours	finalisée
1 : carte de répartition		X	
2 : front de colonisation		X	
14 : corridors écologiques	X		
17 : mortalité routière		X	
27 : former partenaires et gestionnaires		X	
31 : animer la déclinaison régionale		X	



1. Bilan global 2013 et 2014

Actions de priorité 2

Action	Non débutée	En cours	finalisée
12 : sites protégés et gérés	X		
13 : prise en compte Loutre études	X		
18 : mortalité engins de pêche	X		
19 : mortalité chasse et piégeage		X	
20 : havre de paix		X	
21 : EEDD	X		
25 : usagers ressources aquacoles	X		
26 : réseau valorisation cadavres		X	
28 : assistance scientifique et technique		X	



ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Contexte

Parmi les priorités identifiées lors du comité de pilotage de janvier 2013 :

- Améliorer la connaissance de la **répartition** de la Loutre sur **fronts de colonisation**
- Réduire la **mortalité routière**

Volonté de construire un **projet régional**, rassemblant plus acteurs, afin d'assurer une **cohérence** et une meilleure lisibilité des actions

Programme sur 3 ans : **2014-2016**

Objectifs du programme

- 1- mieux connaître les populations de Loutre et leur évolution sur les fronts de colonisation
- 2- identifier les freins à la recolonisation au sein de la trame bleue (sur les mêmes fronts de colonisation)



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

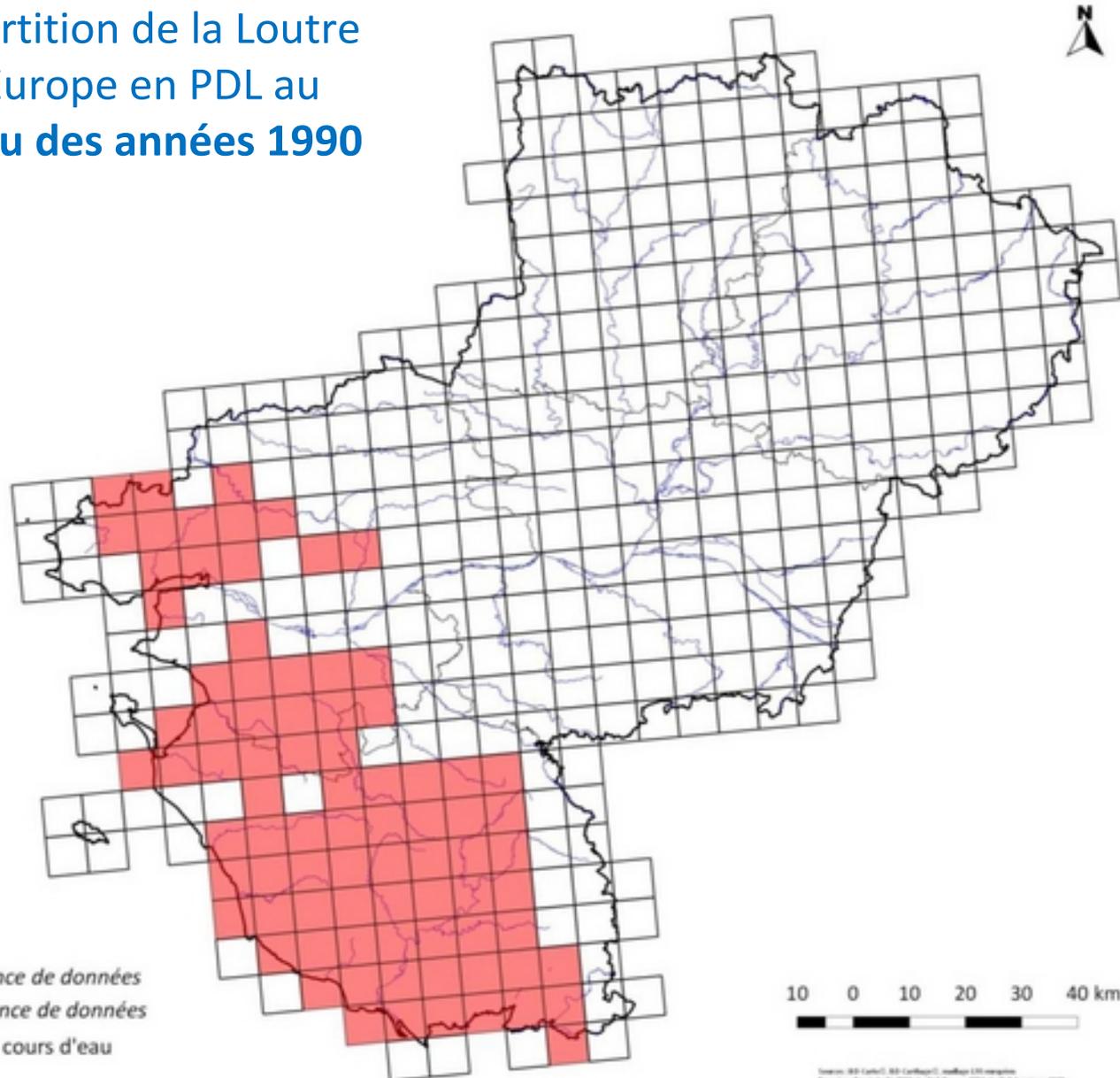
Sites d'études

Rappel de la répartition de l'espèce



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Répartition de la Loutre d'Europe en PDL au milieu des années 1990

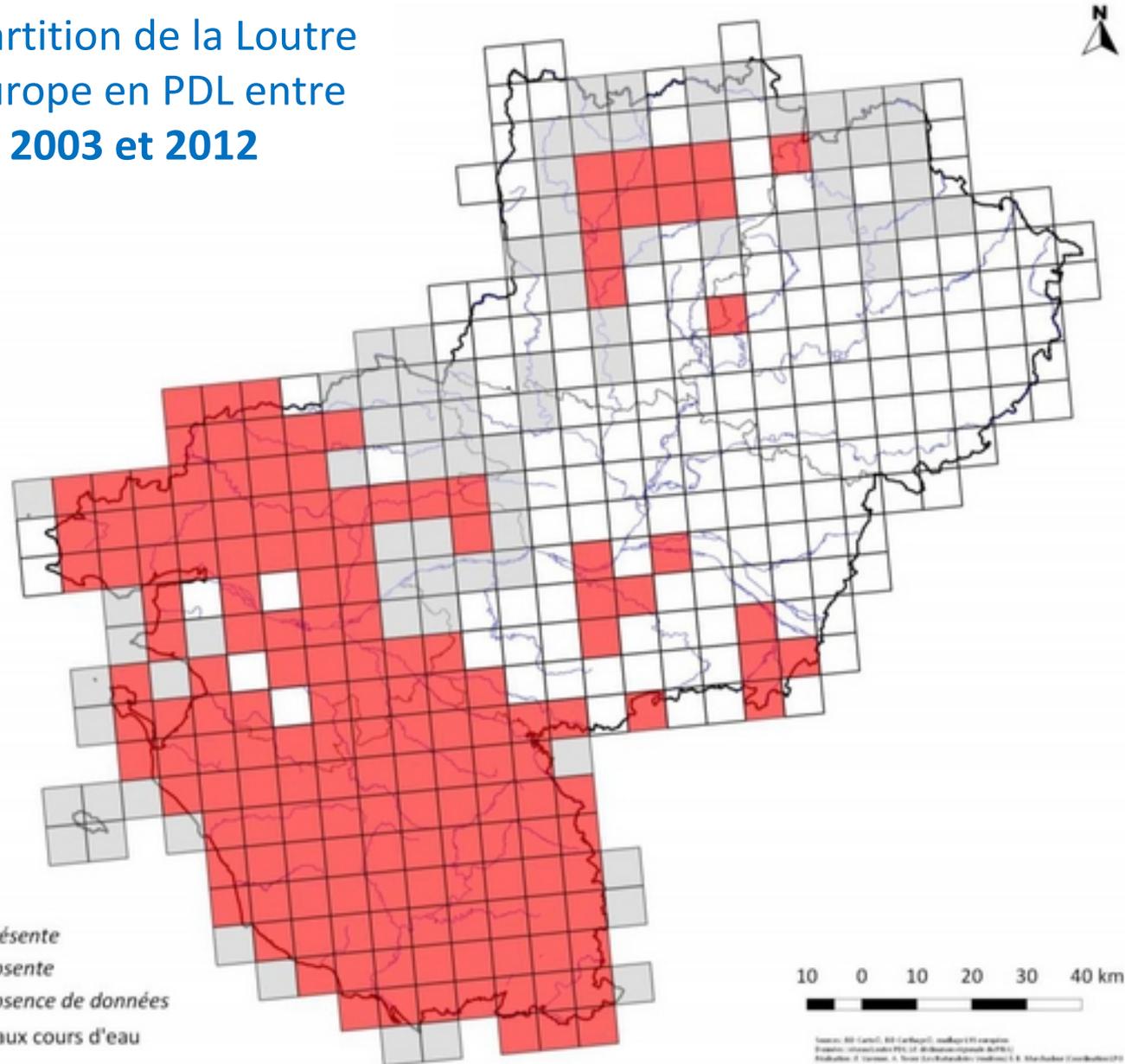


Source: BD Carthage, BD Carthage, BD Carthage, BD Carthage
Édition: 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000
Publication: 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000, 2000

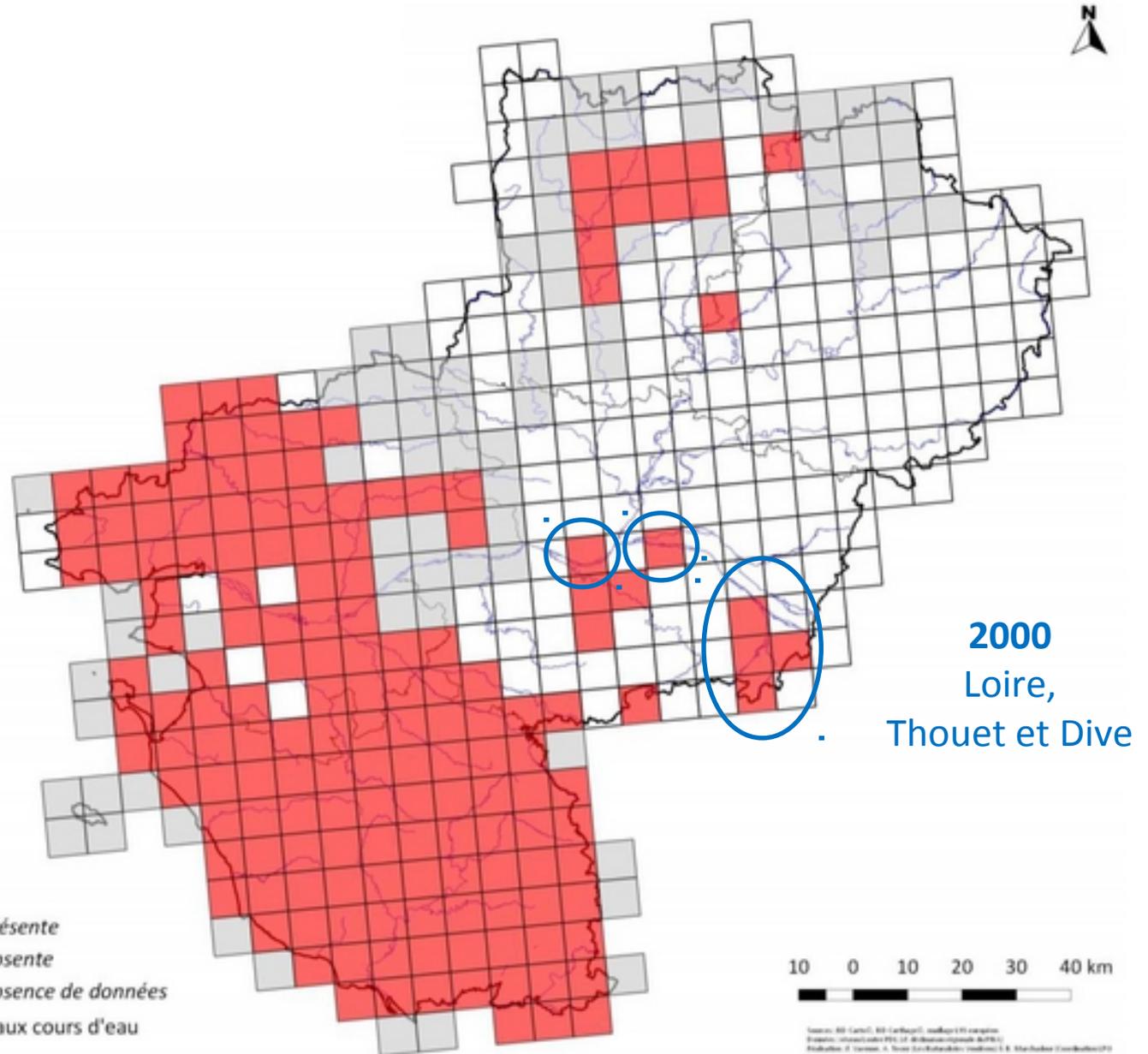


2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Répartition de la Loutre d'Europe en PDL entre 2003 et 2012

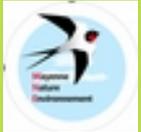
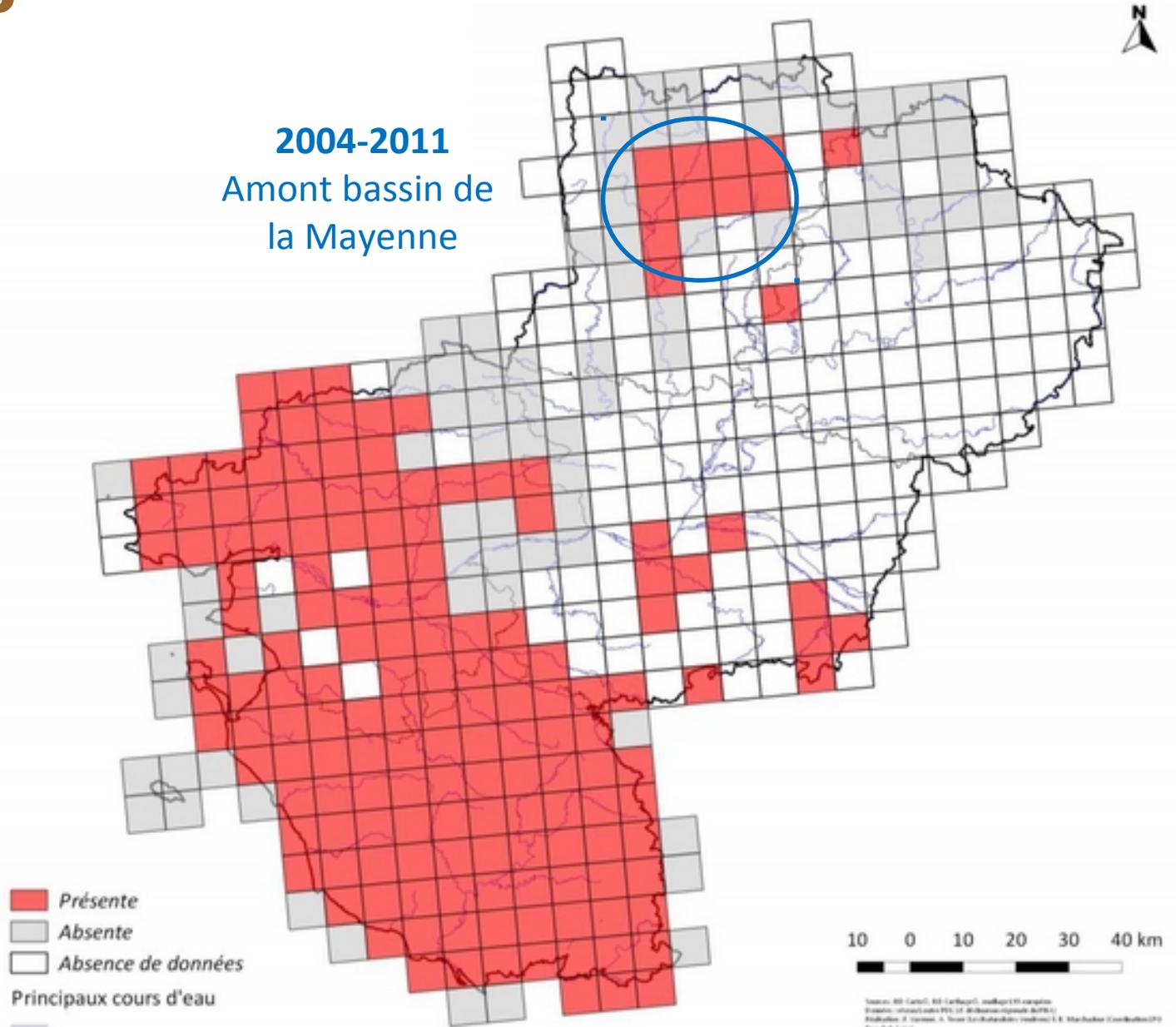


2. Programme d'actions régionales 2014-2016

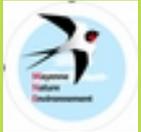
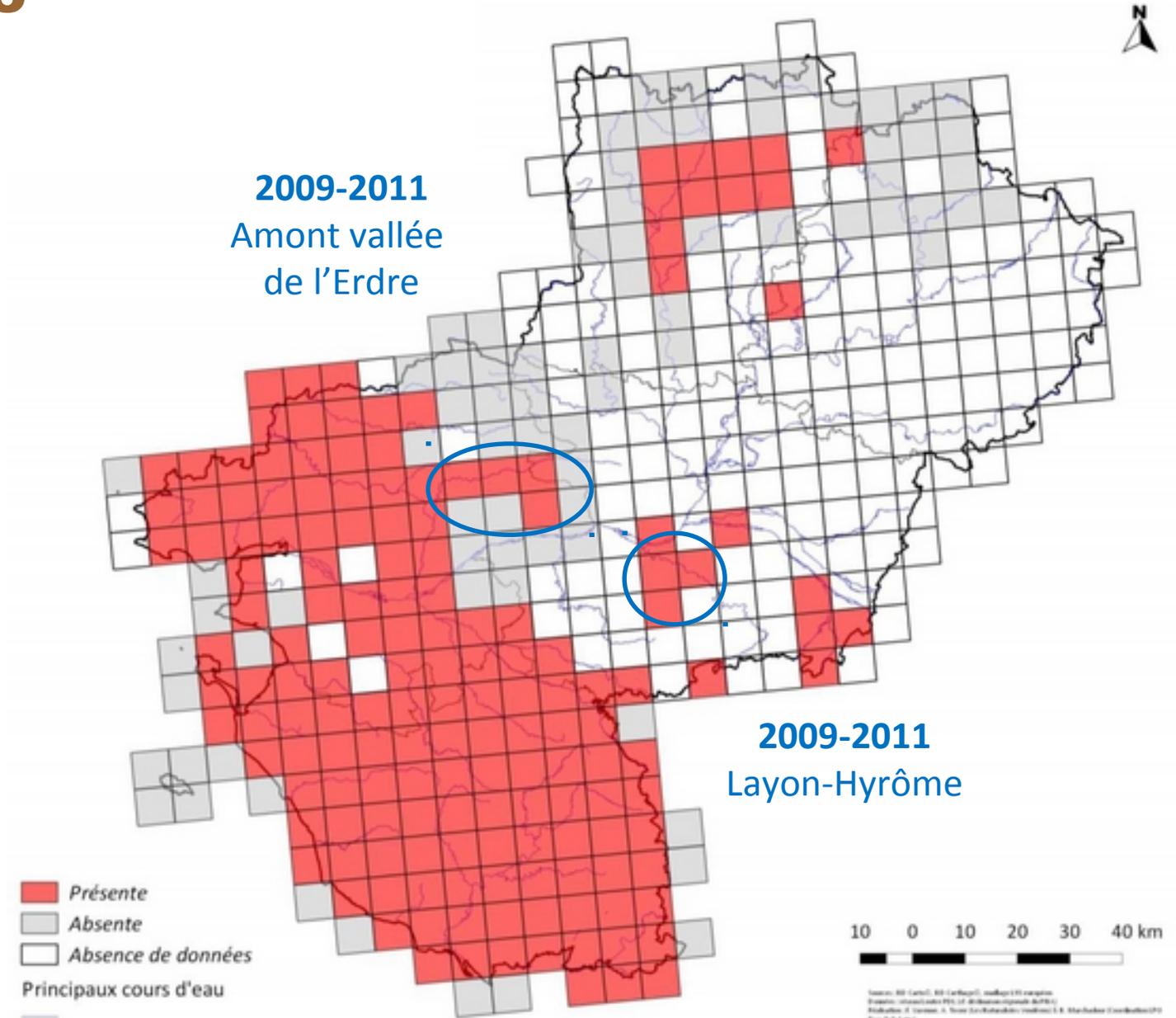


2. Programme d'actions régionales 2014-2016

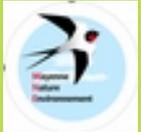
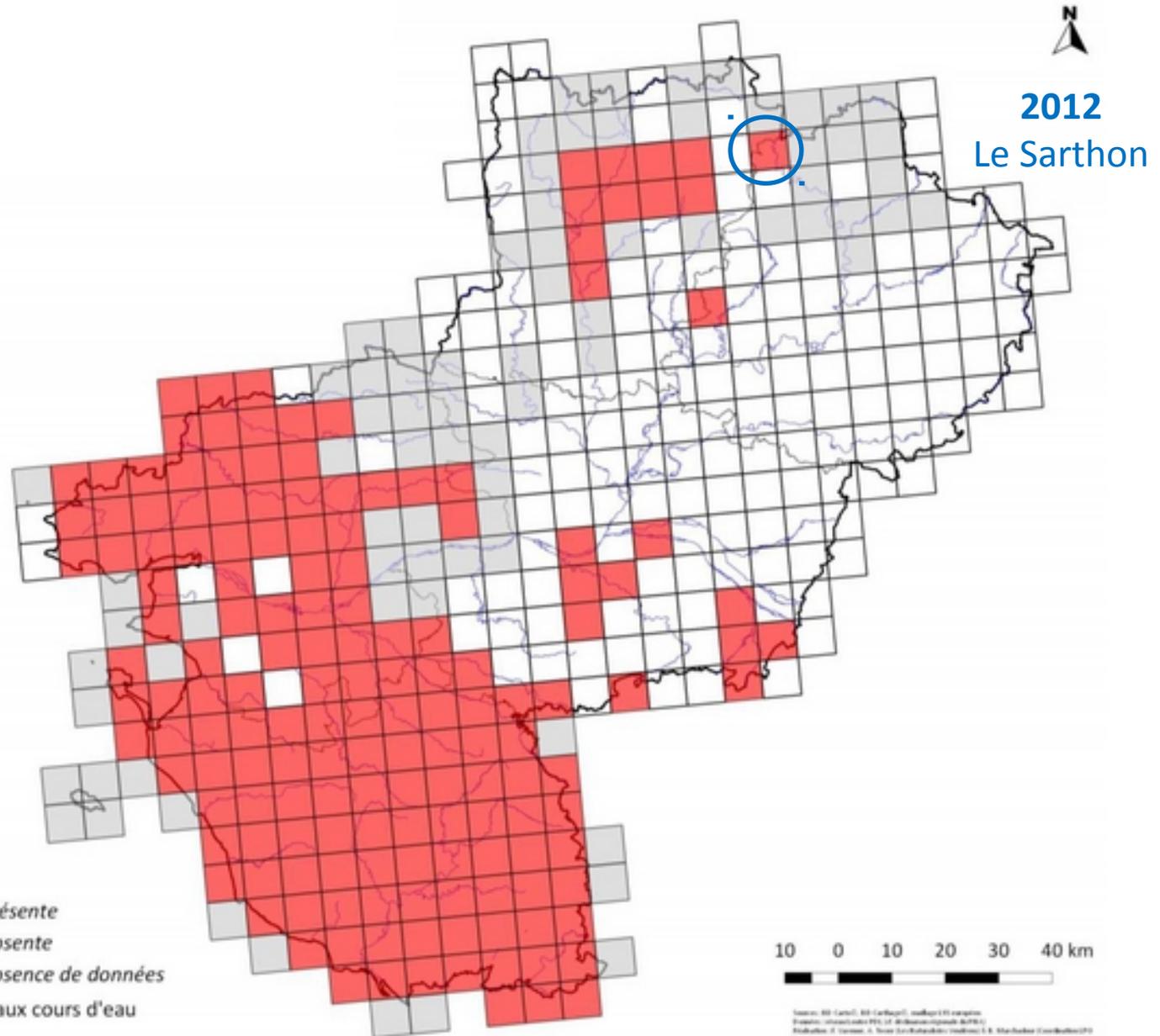
2004-2011
Amont bassin de
la Mayenne



2. Programme d'actions régionales 2014-2016



2. Programme d'actions régionales 2014-2016



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

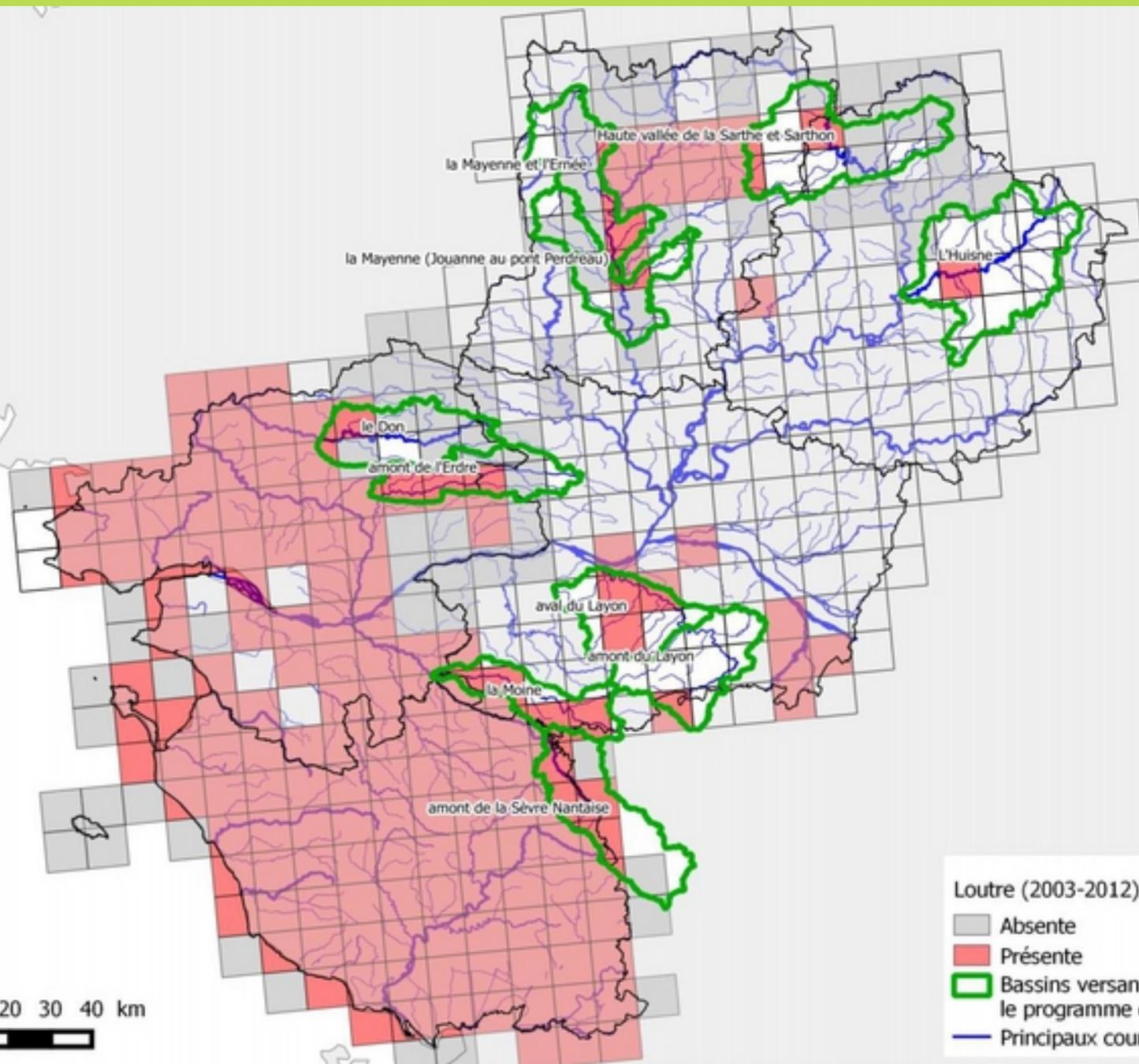
Sites d'études

Rappel de la répartition de l'espèce

9 bassins versants ont été sélectionnés selon leur situation vis-à-vis de la répartition de la Loutre :

- La **Moine**, le **Layon** et l'amont de l'**Erdre** en Maine-et-Loire ;
- L'amont du Don et l'amont de l'Erdre en Loire-Atlantique ;
- L'amont de la **Sèvre nantaise** en Vendée ;
- **L'Huisne** et la partie amont **Sarthe** et **Sarthon** en Sarthe ;
- Une partie de la **Mayenne**, l'**Ernée** et le **Sarthon** en Mayenne.





Loutre (2003-2012)

- Absente
- Présente
- Bassins versants concernés par le programme d'actions régionales
- Principaux cours d'eau

10 0 10 20 30 40 km



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Fonctionnement

Réunion de mise en place le **25 juin 2013**

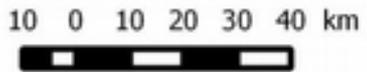
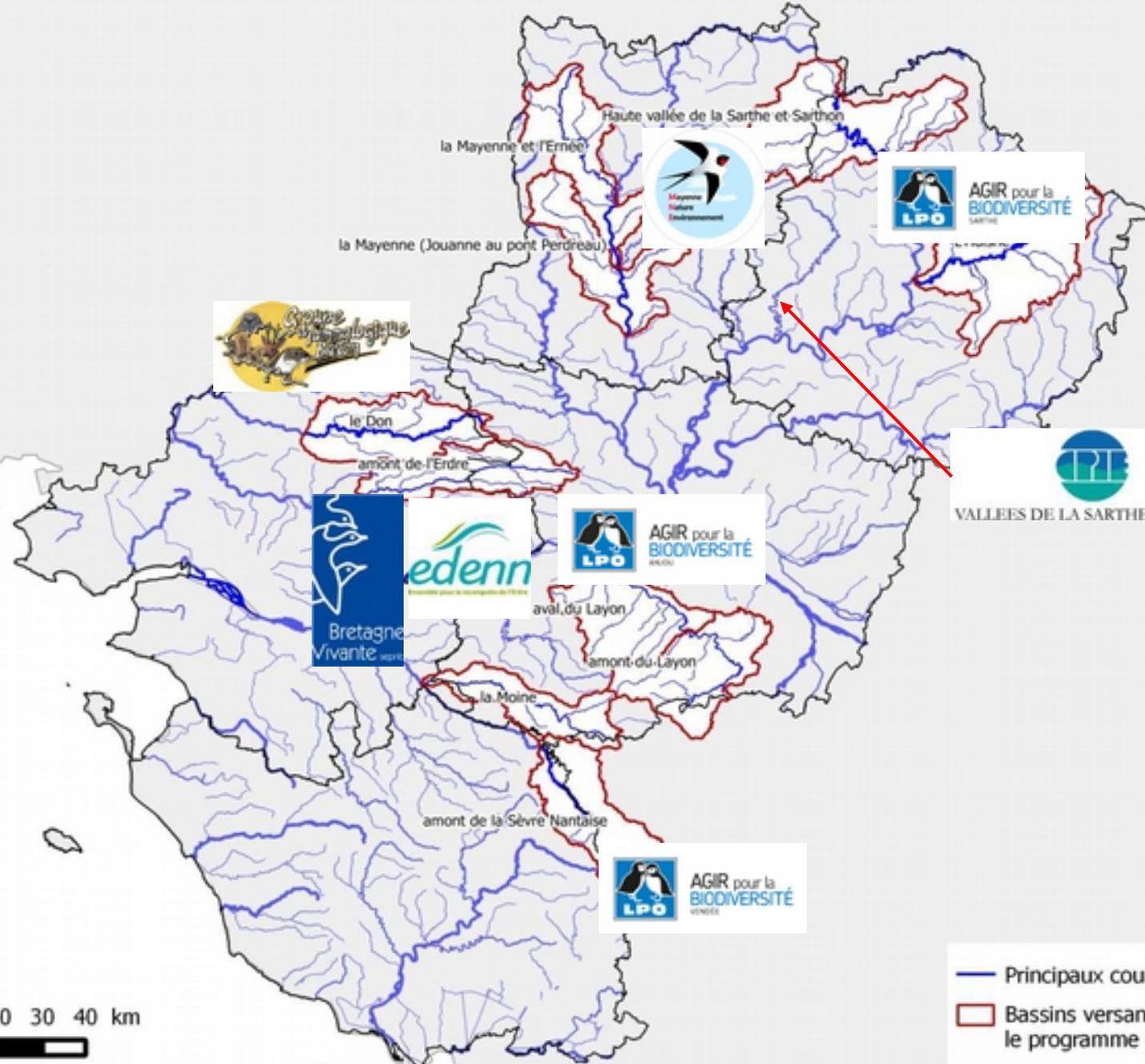
Mise en place des partenariats, du contenu des actions notamment des méthodes

Maître d'ouvrage = LPO Sarthe

Coordination technique = LPO PDL

Mise en œuvre locale = 7 associations





- Principaux cours d'eau
- ▭ Bassins versants concernés par le programme d'actions régionales

2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Budget et financement

Budget 2014-2016 = 131 780 € (2014 : 60 680 € ; 2015 : 38 410 € ; 2016 : 32 690 €)

Conseil régional (APP biodiversité) : 49 944 € (38 %)

Agence de l'eau Loire-Bretagne : 81 835 € (62 %)



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Améliorer la connaissance de la répartition de la Loutre sur les fronts de colonisation

Suivi annuel des populations dans ces 9 secteurs

Protocole :

Au moins **1 tronçon tous les 5 km** (privilégier les affluents)

Au niveau d'un **pont** ou d'une **confluence** (ou site de marquage déjà connu)

Prospection de **600 m d'une berge** en avril ou mai (sinon automne)

Pas de crues dans les 3 semaines précédentes

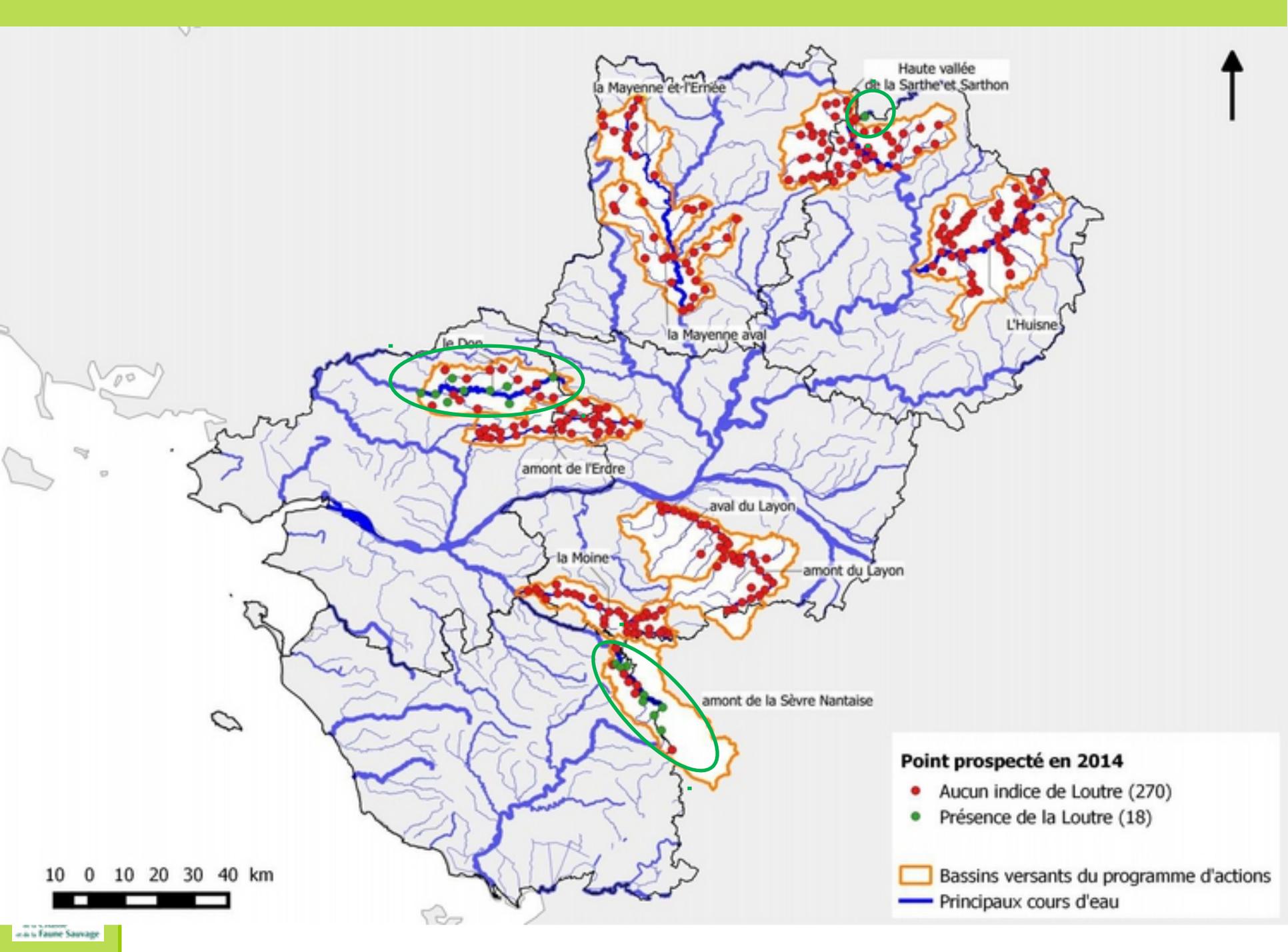
Résultats :

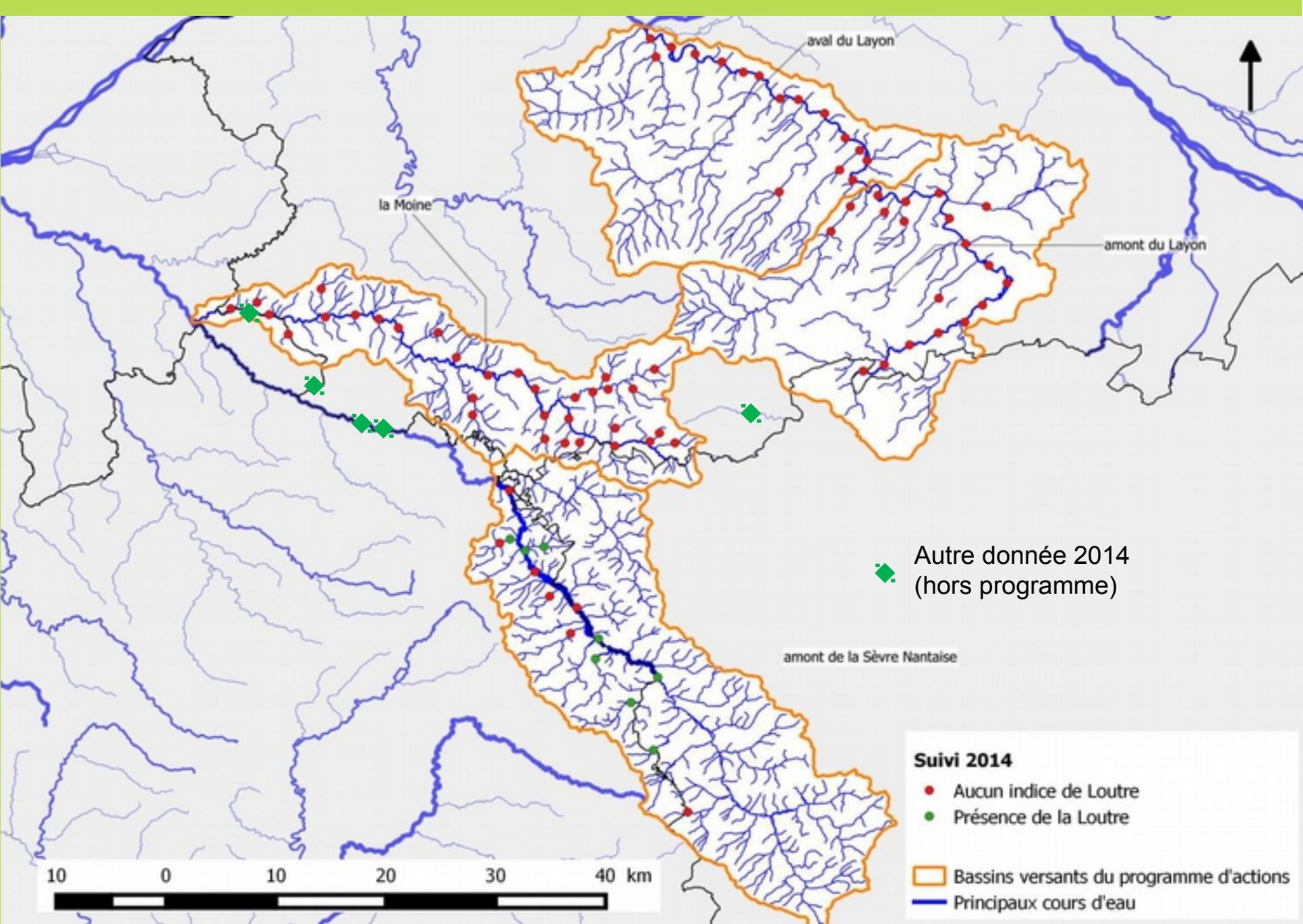
288 tronçons suivis sur l'ensemble des 9 bassins versants (= 173 km de cours d'eau)

Seulement **18 positifs** = indices de Loutre !

Seulement 3 bassins versants concernés : le Don, la Sèvre Nantaise et le Sarthon







aval du Layon

la Moine

amont du Layon

amont de la Sèvre Nantaise

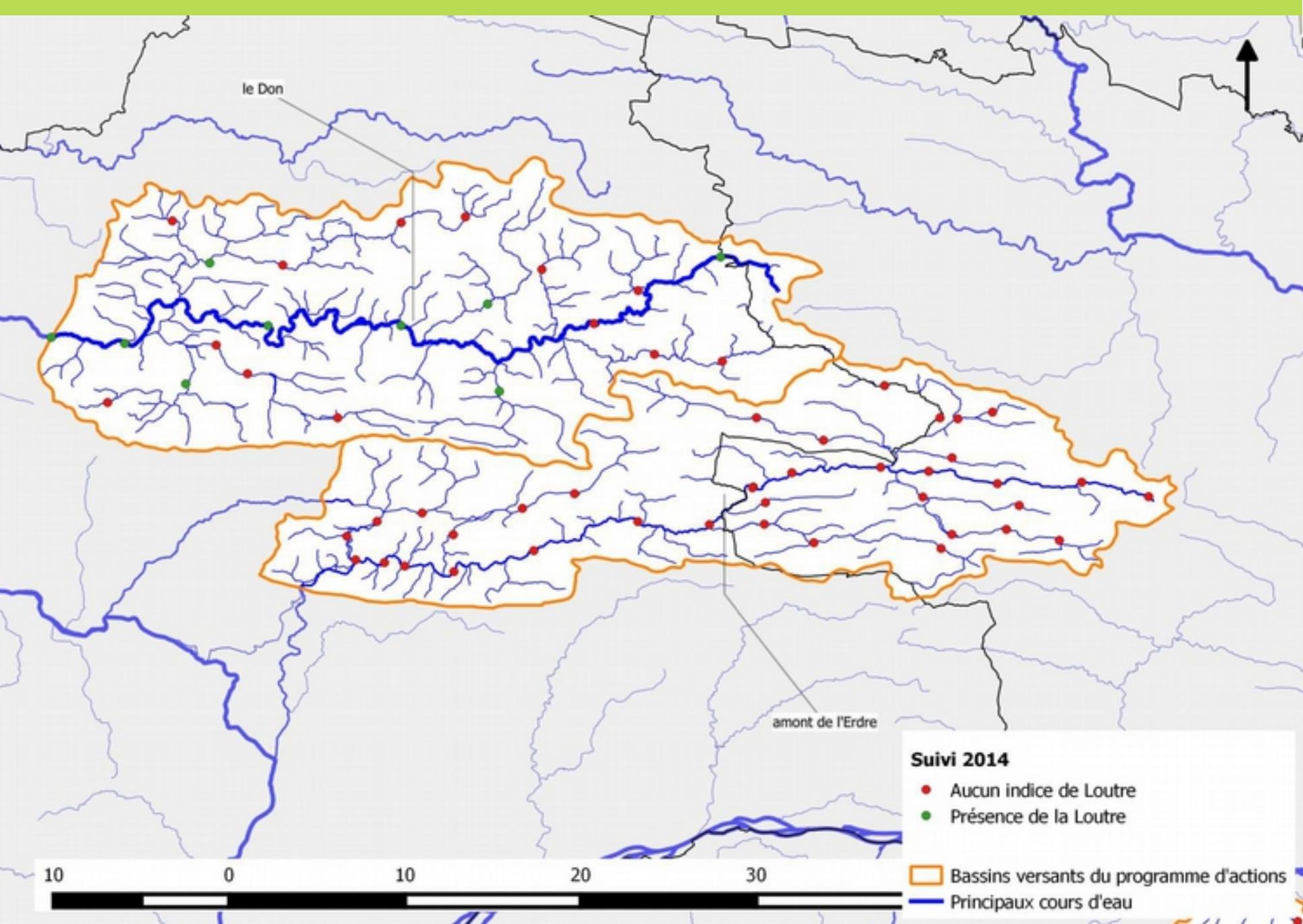
◆ Autre donnée 2014 (hors programme)

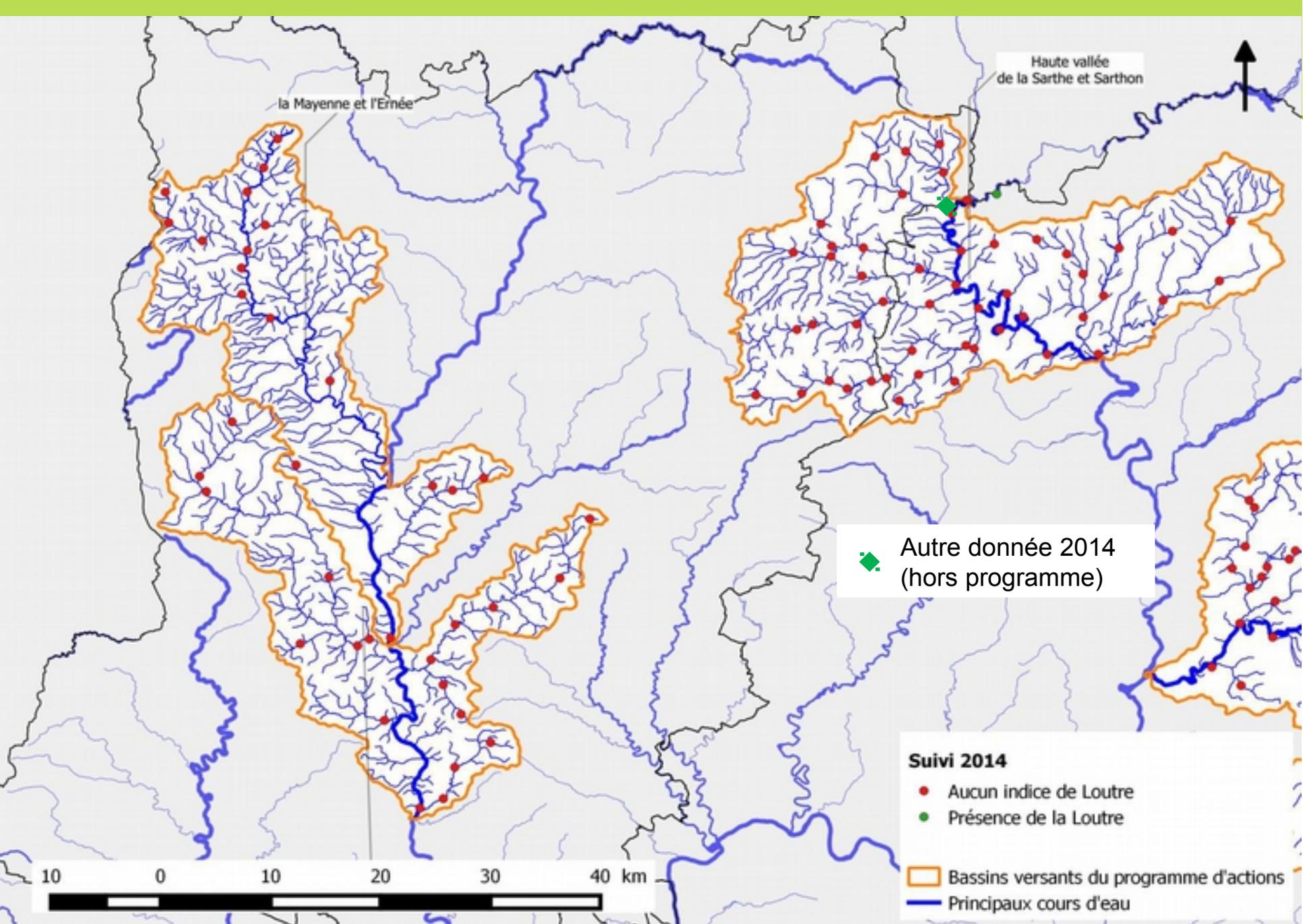
Suivi 2014

- Aucun indice de Loutre
- Présence de la Loutre

- ▭ Bassins versants du programme d'actions
- ▬ Principaux cours d'eau

10 0 10 20 30 40 km





la Mayenne et l'Ernée

Haute vallée
de la Sarthe et Sarthon

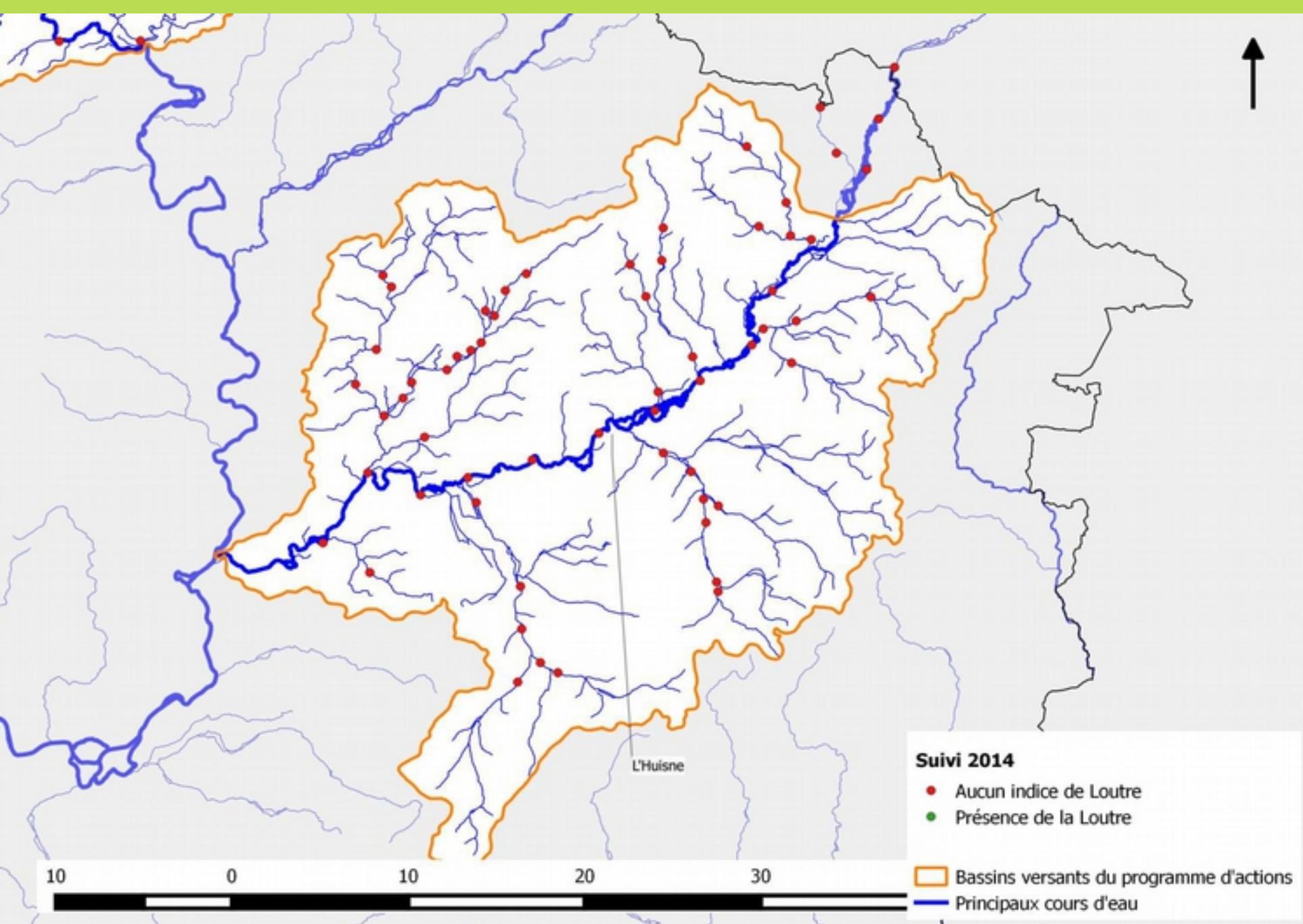
◆ Autre donnée 2014
(hors programme)

Suivi 2014

- Aucun indice de Loutre
- Présence de la Loutre

- ▭ Bassins versants du programme d'actions
- Principaux cours d'eau

10 0 10 20 30 40 km



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Identifier les freins à la recolonisation au sein de la trame bleue

Expertise de ponts : identifier les ouvrages les plus dangereux (+ aménagements)

Méthode :

Utilisation de la méthode du GMB (dérivée de la méthode du PNA Vison)

Évaluation du risque R selon croisement de 3 critères :

- **Perméabilité** de l'ouvrage = P
- Fréquence **d'utilisation du cours d'eau** = F
- **Trafic routier** (données disponibles) = T

Une note est déterminée pour chaque critère

$$R = P \times F \times T$$

Niveau risque	Note R
Très faible	$R < 2$
Faible	$2 < R < 3,5$
Moyen	$3,5 < R < 4,5$
Fort	$4,5 < R < 5,5$
Très fort	$R > 5,5$



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Fréquence d'utilisation du cours d'eau (F)

Type de cours d'eau	Note F
Rivières (largeur > 5 m)	1
Grands ruisseaux (largeur > 1 m)	1
Petits ruisseaux	$0,8 < F < 1$
Rus et fossés	$0,4 < F < 1,8$

Note modulée en fonction de la qualité de l'habitat (y compris en terme de transit) et du linéaire amont



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Trafic (T) : 7 catégories de route

Type de routes	Note T
RN ou RD à 2 x 2 voies	1,67
RN ou RD à 2 ou 3 voies > 2 000 veh./jr	1,4-1,6
RN ou RD à 2 voies : 1 000-2 000 veh./jr	1,2-1,3
RD à 2 voies 500-1 000 veh./jr	1-1,1
RD à 2 voies < à 500 veh./jr	0,9-1
Voies communales principales	0,7-1,1
Voies communales secondaires	0,6

Note modulée en fonction du trafic, de la vitesse et des conditions du site



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Perméabilité de l'ouvrage (P)

Selon la configuration du site et ses caractéristiques, estimer si la Loutre passe sous l'ouvrage par **voie aquatique ou terrestre** selon **3 conditions hydrologiques** différentes

Note **P** comprise entre **1,5 et 6**

Passage supposé des individus sous l'ouvrage :

	Par voie terrestre		P = 3,5	Par voie aquatique		
	Oui	Non		Oui	Non	
à l'étiage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> →	0,5
en niveau intermédiaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> →	1
en crue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> →	2

Journée de formation

L'ensemble des acteurs du programme ont été formés à cette méthode par le GMB

Matinée théorique en salle et après-midi sur le terrain

Objectif : homogénéiser les expertises



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Résultats :

Expertise des bassins suivants en 2014 :

-Layon : 143 ouvrages

-Moine

-Erdre 44 : 123 ouvrages

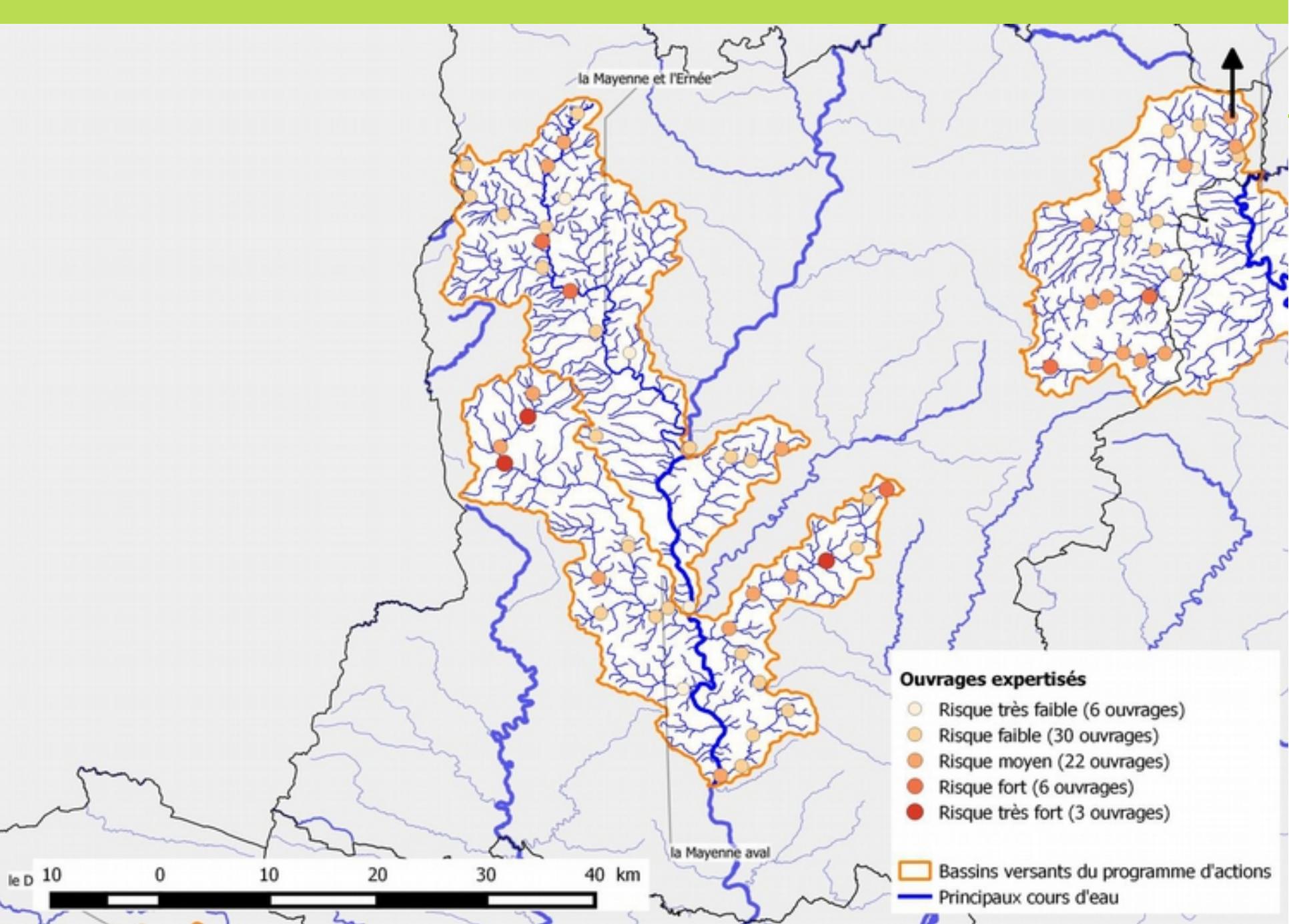
-Huisne

-Sarthon 53 : 23 ouvrages

-Ernée : 14 ouvrages

-Mayenne : 30 ouvrages

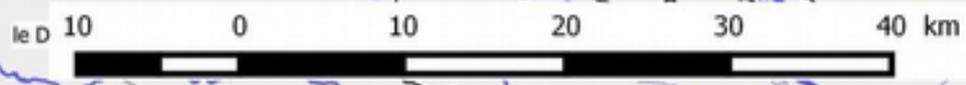


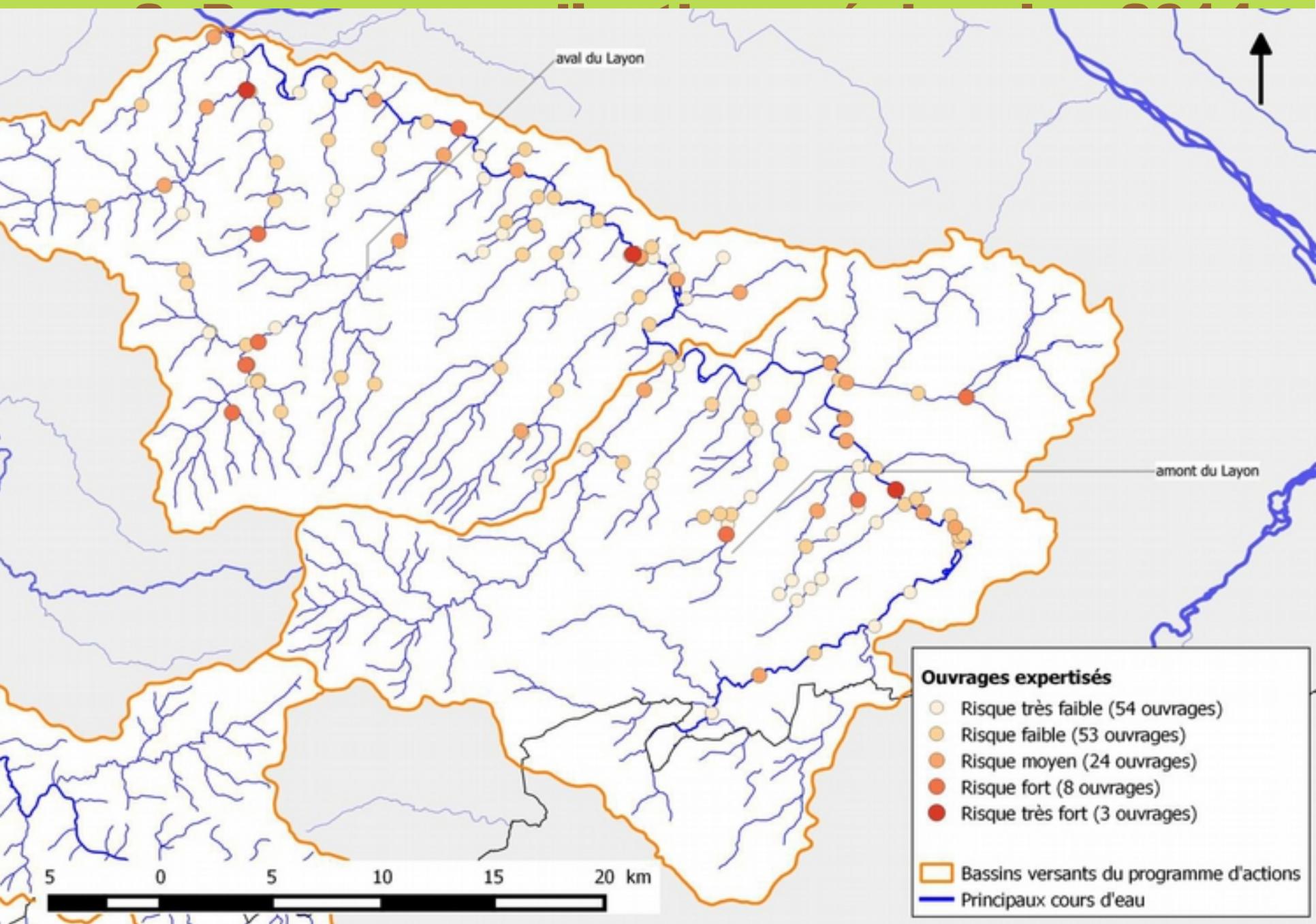


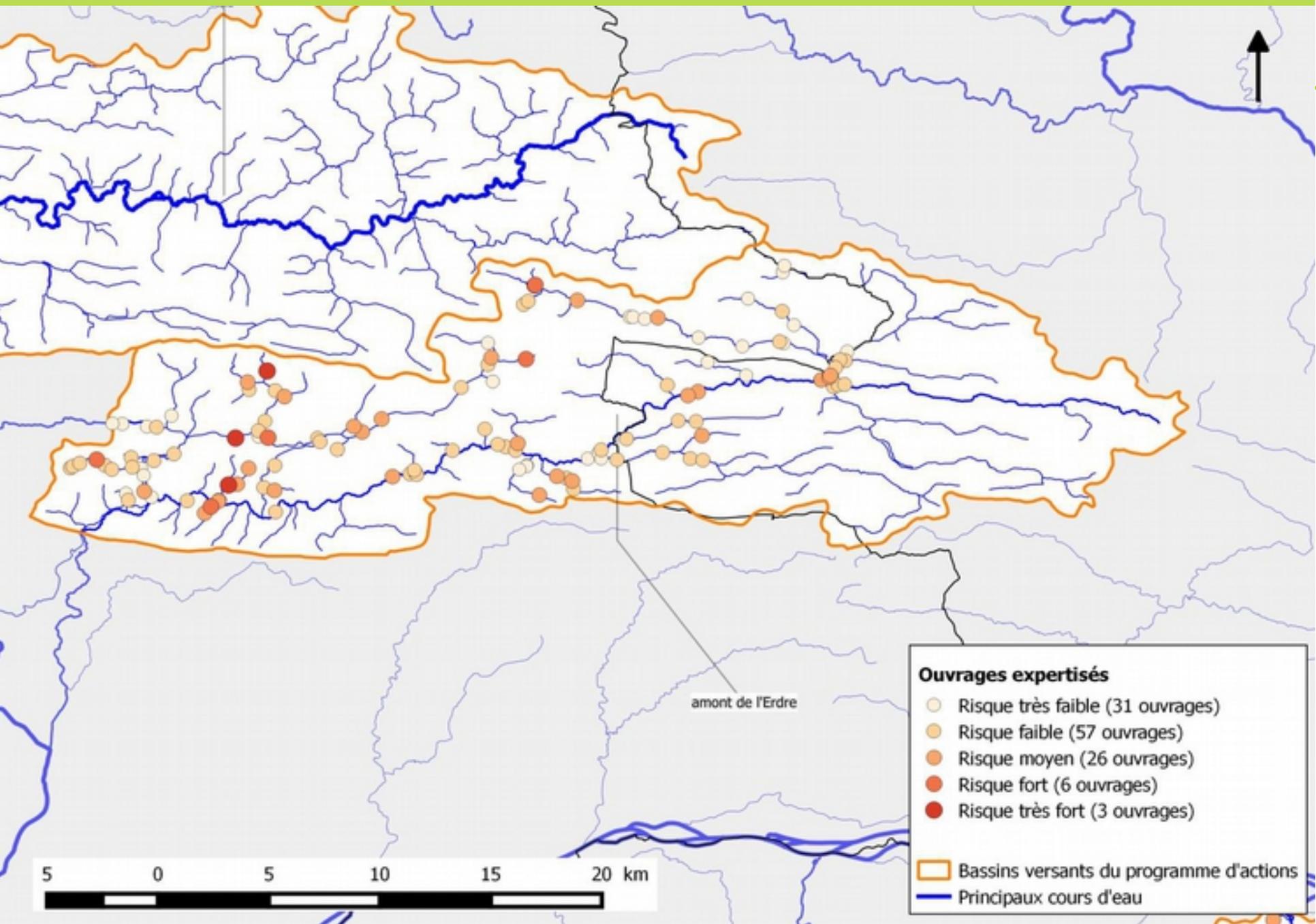
Ouvrages expertisés

- Risque très faible (6 ouvrages)
- Risque faible (30 ouvrages)
- Risque moyen (22 ouvrages)
- Risque fort (6 ouvrages)
- Risque très fort (3 ouvrages)

- ▭ Bassins versants du programme d'actions
- ▬ Principaux cours d'eau







2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Résultats (suite) :

Chaque ouvrage fait l'objet d'une fiche descriptive avec des préconisations

Ouvrage(s) :	Pont 67	Classe de risque (R) :	6,6	
Commune :	Le Bourgneuf-la-Forêt et Saint-Ouen-des-Toits	Interlocuteur :	CG53 (Bertrand BOULEAU)	
Lieu-dit :				
Route :	RD30	Trafic :	/	
Cours d'eau :	Vicoin (F=1)	Coefficient trafic (T) :	1,1	



2. Programme d'actions régionales 2014-2016

Résultats (suite) :

Chaque ouvrage fait l'objet d'une fiche descriptive avec des préconisations

Fréquentation par la Loutre : /

Descriptif : - Pont maçonné simple voute (L 4,00m x H 2,50m)
- Remblais : /
- Franchissement < 10m
- Présence d'un étang de pêche en amont et d'une chute d'eau en aval, infranchissable.

Perméabilité : (P = 6)

	Terrestre	Aquatique
Étiage	Non	Non
Intermédiaire	Non	Non
Crue	Non	Non

Route : RN12 (2 voies) en sortie de bourg.



Niveau de risque
5

PRÉCONISATIONS

Solution « remplacement » :

Ouvrage difficilement aménageable, compte tenu de la hauteur de la chute d'eau.

Faisabilité :

Coût estimatif :

Solution « aménagement a posteriori » :

Faisabilité :

Coût estimatif :

Solution temporaire :

Coût estimatif :



ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

3. Les Havre de paix

Contexte

Action 20 du PNA ;

Outil créé par le **Groupe mammalogique breton** (50 en BZH fin 2013) et repris par le SFPEM

Objectifs

Assurer des **zones de tranquillité**

Être conseillé par un expert, pour une meilleure prise en compte de la Loutre

Bénéficier d'un **label**

Être informé des actions associatives locales sur la Loutre

Intégrer un **réseau** de propriétaires



Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.
Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
c/o Muséum d'Histoire Naturelle - 18000 BOGUES - 02 48 70 40 01 - loutre@sfpem.org
www.sfpem.org

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

Logo SFPEM, logo LPO, logo Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, logo Fondation Pour le Développement de l'Environnement, logo France Nature Environnement.



3. Les Havre de paix

Fonctionnement général

Collaboration entre SFEPM et **structures relais locales** (de préférence 1 par région)

D'**autres structures** peuvent s'associer pour la création de Havre de paix

Convention avec propriétaire signée au moins avec SFEPM (+ relais local voire autres structures)

Si pas de relais local, SFEPM peut signer directement

Engagements de la SFEPM

Fournit une **convention type**

Fournit des **plaquettes** aux structures relais

Fournit un **guide** et un **autocollant** (gratuit) voire un panneau (payant)

Informe le relais local si contact en direct

Confidentialité des données du propriétaire



3. Les Havre de paix

Engagements du relais local

Diffuser la **plaquette**

Associer la SFPEM pour la signature d'une convention

Ne pas modifier le contenu de la convention (sauf accord avec SFPEM)

Mentionner la SFPEM lors d'actions de communication

Confidentialité des données du propriétaire

Contenu de la convention avec le propriétaire

Appliquer les **recommandations** (couvert végétal, gîtes naturels, zones humides, passages à Loutre, accès aux berges, qualité du site, etc.)

Actions à exclure (supprimer végétation des berges, pesticides, appâts empoisonner, destruction de gîtes)

Activités déconseillées ou à encadrer



Havre de Paix
pour la Loutre
d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.
Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Société Française pour l'Étude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
www.sfpepm.org

Panneau (format A4) que le propriétaire peut apposer pour annoncer l'existence d'un Havre de Paix pour la Loutre, s'il le souhaite.

Comment ?

En signant une convention, de durée illimitée, avec les associations partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure. Le propriétaire s'engage notamment à ne pas nuire à la population locale de loutres. La SFPEM et les associations partenaires s'engagent à apporter conseil et information au propriétaire. Si vous êtes intéressés par cette opération, consultez notre site www.sfpepm.org et contactez-nous !



3. Les Havre de paix

Fonctionnement dans les Pays de la Loire

Coordination régionale LPO Pays de la Loire = **relais local** pour la région

Convention signée avec SFEPM en 2014

La LPO PDL n'a pas vocation à animer les réseaux localement mais signataire de convention au titre de l'animation du PNA

Besoin des associations locales pour :

- **Animer** les réseaux localement
- Être **cosignataire** des conventions avec propriétaire
- Être l'**interlocuteur** privilégié du propriétaire

Quelles structures souhaiteraient s'investir dans les havres de paix ?



ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

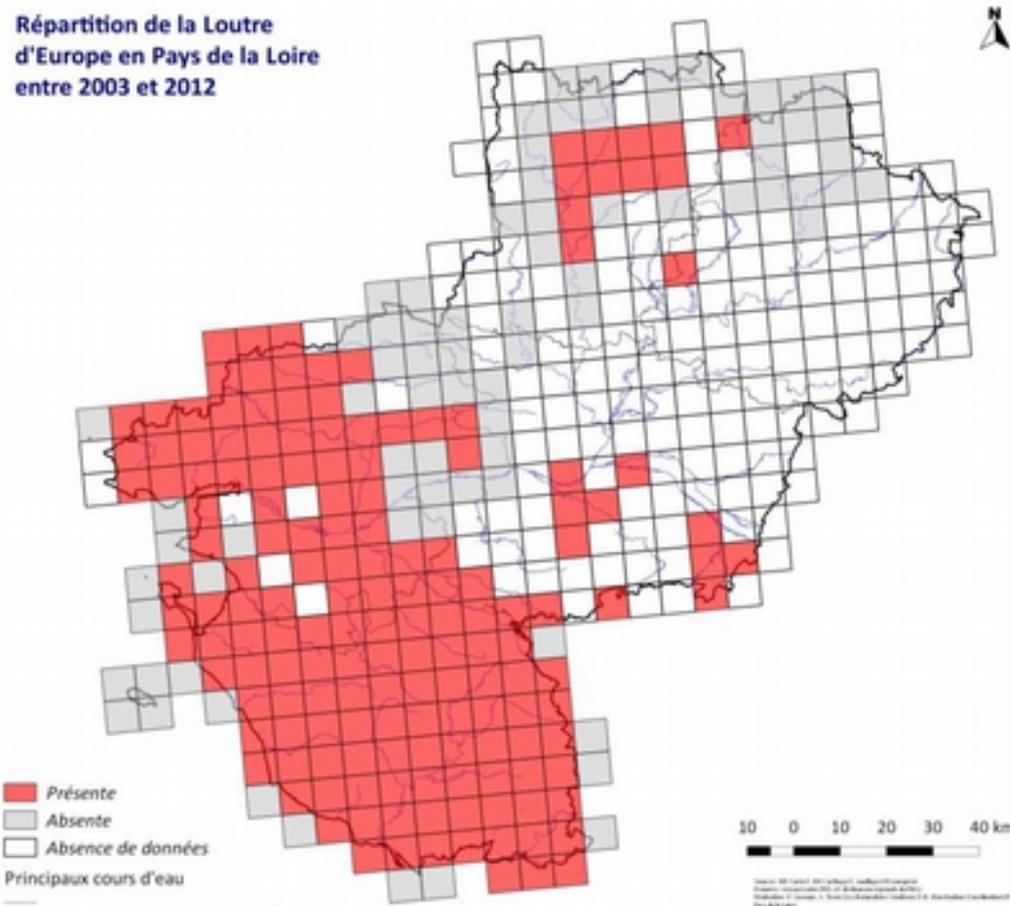
6. QUESTIONS DIVERSES

6. Aperçu général des actions 2015

Action 1 : carte de répartition de la Loutre en PDL

Objectif 2015 : mettre à jour la carte maille 10 x 10

Répartition de la Loutre
d'Europe en Pays de la Loire
entre 2003 et 2012



À partir des nombreuses données collectées de ces 3 dernières années

Pas de données brutes mais uniquement des **données de synthèses** à l'échelle de la maille :

- Présence
- Absence (suite à recherche)
- Absence de données

Mise à jour de la carte sur bassin de la Loire (ONCFS)



6. Aperçu général des actions 2015

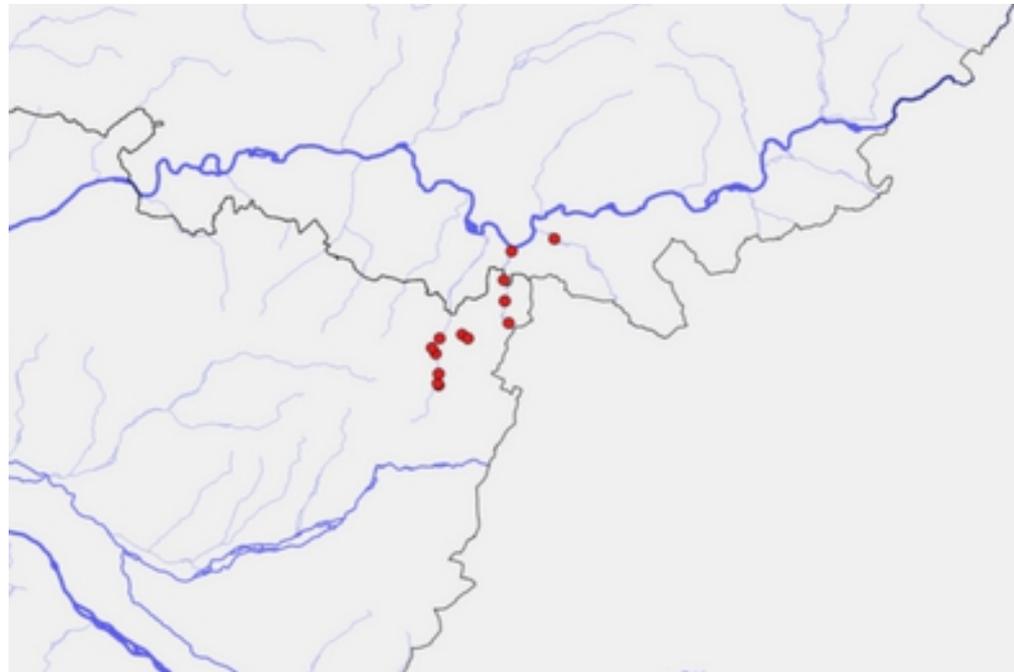
Action 2 : présence de la Loutre dans les secteurs en phase de recolonisation

2015 : suivis des **bassins versants concernés par le programme d'actions régionales** : le Layon, la Moine, l'amont de l'Erdre, l'amont du Don, l'Huisne, l'amont de la Sarthe et le Sarthon en Sarthe, l'Ernée, l'aval de la Mayenne, la Vègre et l'amont de la Sèvre Nantaise en Vendée

Demande de financement **Agence de l'eau pour 2015 = 23 852 €** (co-financement région : 14 557 €)

Nouveau suivi sur la vallée du Loir (CPIE72)

9 000 € (70% AELB et 30% CG72)



6. Aperçu général des actions 2015

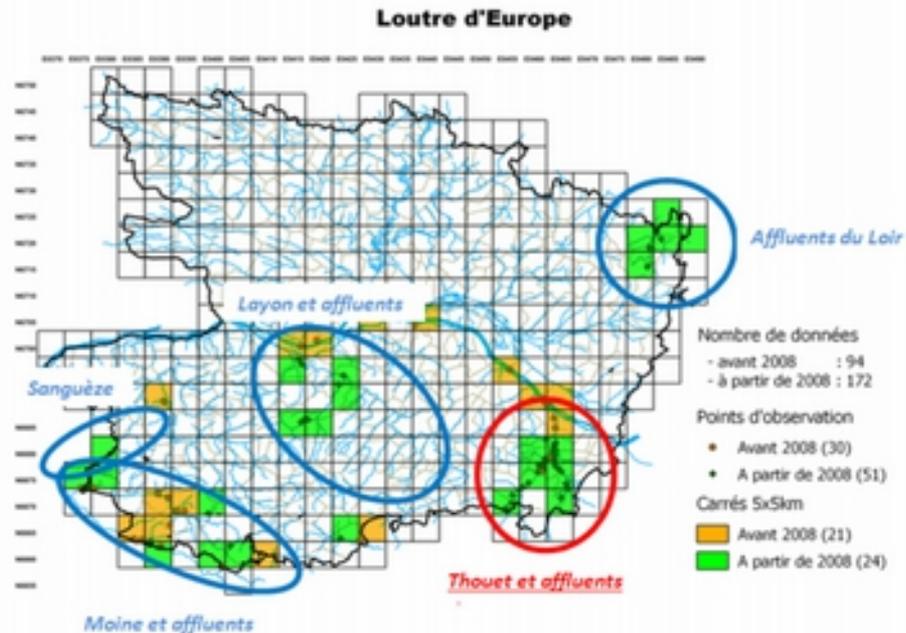
Action 17 : réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules

Centralisation de l'information (mortalité) : arriver à centraliser les données mortalité de la région dans un fichier puis réaliser un bilan cartographique

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires :

-Poursuite des expertises dans le cadre du programme d'actions régionales (Erdre 49, Don et Sarthe amont)

-Bassin du Thouet (LPO49) : 4 520 € (AELB = 70 % ; CG49 = 30 %)



6. Aperçu général des actions 2015

Action 17 : *réduire la mortalité due aux collisions avec véhicules*

Centralisation de l'information (mortalité) : arriver à centraliser les données mortalité de la région dans un fichier puis réaliser un bilan cartographique

Expertises d'ouvrages et infrastructures prioritaires :

-Poursuite des expertises dans le cadre du programme d'actions régionales (Erdre 49, Don et Sarthe amont)

-Bassin du Thouet (LPO49) : 4 520 € (AELB = 70 % ; CG49 = 30 %)

-Bassin du Loir sur le nouveau secteur découvert (CPIE72)

- Finalisation d'une étude sur la requalification environnemental des ouvrages gérés par le DIRO

Aménagement d'ouvrages : aménagements prévus dans le Marais poitevin

Action 26 : *Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres*

(Malheureusement), poursuite des prélèvement sur les cadavres



6. Aperçu général des actions 2015

Action 31 : *Animer la déclinaison régionale*

Poursuivre l'**animation** du plan : comité de pilotage, relations partenaires, etc.

Coordination du programme d'actions régionales

Coordination et mise en œuvre des actions 1 (carte de répartition), 17 (mortalité), 20 (havre de paix) + autres ?

Bilan de la déclinaison régionale et poursuite ?

Demande **DREAL = 6 000 €**



ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

ORDRE DU JOUR

1. BILAN GLOBAL DES ACTIONS 2013 ET 2014

2. PROGRAMME D' ACTIONS RÉGIONALES 2014-2016

Suivi des populations dans les fronts de colonisation

Identification des freins à la recolonisation

1. LES HAVRES DE PAIX

2. MORTALITÉ ET RÉSEAU DE COLLECTEURS

3. ARRÊTÉS DÉPARTEMENTAUX RELATIFS AU PIÉGEAGE

4. APERÇU GÉNÉRAL DES ACTIONS 2015

5. MISE À JOUR DE LA BROCHURE ONCFS « BASSIN DE LA LOIRE »

6. QUESTIONS DIVERSES

**Merci de votre
attention**

